

Conditions générales de ventes :

Article 1 : Réservation

- Demande **d'arrhes de 30 %** calculé sur le montant total du séjour, envoyé soit par chèque ou par carte de crédit si réservation inférieur à 8 jours de l'arrivée (en communiquant le numéro de carte de crédit et sa date d'expiration).
- Le client effectuant une réservation par internet, téléphone ou télécopie est alors lié irrévocablement à l'acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes dès réception de la garantie financière (chèque ou cb). La réservation ne peut être remise en cause sauf application de l'article 2.

Article 2 : Annulation

Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, ou en cas de départ anticipé au cours du séjour, il sera dû, à titre de clause pénale par le contractant défaillant une indemnité fixée de la façon suivante :

- **de la confirmation de réservation à 60 jours** : Les arrhes demeurent acquises à l'hôtelier à titre d'indemnité.
- **de 60 à 30 jours avant l'arrivée** : 60 % du montant du séjour
- **de 30 jours à l'arrivée** : 100 % du montant du séjour

En cas de no show ou départ anticipé, la totalité du séjour sera dûe.

Article 3 : Modification de réservation

Toute modification de réservation est possible sans frais à partir du moment où l'Hôtel le Clos est prévenu 15 jours avant la date de séjour. Nous ne pouvons cependant garantir la disponibilité des chambres, par conséquent, dans le cas où une modification n'est pas possible, le client devra accepter la réservation originale ou sera soumis aux conditions d'annulation conformément à l'article 2 s'il désire annuler sa réservation.

Toute réservation définitive implique l'adhésion aux présentes Conditions.